

# Rapport annuel 2008 du centre d'information de Falun Dafa

## Sommaire et recommandations du bureau

### Intensification de la campagne contre le Falun Gong en Chine avant et après les Jeux Olympiques

“Les cas de persécution de pratiquants de Falun Gong à travers tout le pays ont notablement augmenté récemment, et je pense que ceci mérite attention. La liberté de croyance religieuse est violée encore plus gravement durant une période aussi spéciale [des Jeux Olympiques], et les droits constitutionnels des citoyens et les valeurs universelles sont attaquées en Chine.”

*“Un Célèbre avocat chinois, Jiang Tianyong, août 2008*

“Les pratiquants de Falun Gong sont soumis à des risques particulièrement élevés de torture et autres mauvais traitement en détention... Durant l'année [2007], plus de 100 pratiquants de Falun Gong ont été rapportés comme étant décédés en détention ou peu de temps après leur libération, suite à la torture, le refus de nourriture ou de traitement médical, et autres formes de mauvais traitements.” *“Rapport annuel 2008 d'Amnesty International*

“Le gouvernement central a intensifié sa campagne de neuf ans de persécution contre les pratiquants de Falun Gong durant les mois précédant les Jeux Olympiques d'été 2008 à Pékin... Des récits officiels de la répression étaient publiquement disponibles sur les sites Internet pour la totalité des 31 juridictions du niveau provincial de Chine en 2007-2008.”

*“Commission exécutive du congrès sur la Chine, rapport annuel 2008*

---

La répression de Falun Gong en Chine continentale s'est considérablement accrue en 2008. Un ensemble significatif de preuves “incluant des récits de première main d'adhérents, des déclarations du gouvernement chinois ainsi que des sources émanant de tierce parties fiables” indiquent que l'escalade a été rendue largement possible par les Jeux Olympiques. Les fonctionnaires chinois, sous le prétexte d' “assurer des Olympiques sans problèmes”, ont utilisé l'environnement de sécurité intensifiée pour détenir, torturer et condamner arbitrairement des adhérents de Falun Gong dans toute la Chine, à jusqu'à 2 ½ ans de rééducation dans les camps de travail ou jusqu'à 13 ans de prison. ([Téléchargez le rapport complet](#))

Au total, le Centre d'information de Falun Dafa a reçu des rapports de plus de 8,000 pratiquants ayant été détenus en 2008. Les rapports de décès suite aux tortures ou autres mauvais traitements en garde-à-vue continuent à affluer de Chine presque quotidiennement.

En tant que tels, ceux qui pratiquent et soutiennent le Falun Gong à l'intérieur de Chine continuent à être privés sur une large échelle, des droits garantis par la constitution du pays et sous les obligations internationales de la Chine. Ce qui suit est une liste abrégée des développements clés concernant le Falun Gong à l'intérieur de la Chine en 2008 :

**Arrestations arbitraires sur une large échelle** : Des milliers d'adhérents ont été détenus dans tout le pays tout au long de 2008. La plupart ont été arrêtés simplement parce qu'ils étaient connus par les autorités comme étant pratiquants de Falun Gong, même si cette identité consistait à étudier les principes du Falun Gong et pratiquer ses exercices de méditation en privé chez eux. Dans de nombreux cas, des adhérents ont été arrêtés pour avoir été en possession des livres de Falun Gong ou de matériaux correspondants, souvent après des perquisitions porte-à-porte par les agents de sécurité. Une fois détenus, le principe de soumettre les adhérents à de graves tortures "y compris des abus sexuels et des chocs avec des matraques électriques" pour les forcer à désavouer leur foi, est demeuré un lieu commun.

**Augmentation des condamnations, y compris à de longues peines de prison** : Il y a une augmentation des condamnations d'adhérents à la prison et aux travaux forcés, selon de procédures judiciaires injustes ou sans aucune telles procédures. De nombreuses condamnations ont été infligées à la fin de l'année après la conclusion des Jeux Olympiques et suite à des mois de détention antérieure aux procès. La plupart des condamnations allaient d'un an et demi à cinq ans, mais des condamnations aussi longues que treize ans ont été aussi enregistrées.

**Plus de 100 morts** : Le Centre d'information de Falun Dafa a documenté les morts de 104 adhérents en 2008, suite à de graves abus ou négligences en garde-à-vue. Durant les seuls 16 jours des Jeux Olympiques, la mort de dix adhérents de Falun Gong a été confirmée. Des informations supplémentaires indiquant des prélèvements d'organes forcés systématiques sur des prisonniers de conscience de Falun Gong ont aussi émergé en 2008, en particulier la prévalence de tests médicaux suspects

**Efforts à l'échelle de la nation** : Alors qu'un grand nombre d'adhérents ont été détenus, harcelés, et torturés à Pékin et dans d'autres villes hébergeant des installations Olympiques, des rapports de mauvais traitements et de directives officielles ciblant le Falun Gong ont émergé dans tout le pays. Selon la Commission exécutive du Congrès sur la Chine (CECC) : "Des informations officielles de la répression ont été publiquement disponibles sur les sites Internet pour la totalité des 31 juridictions du niveau provincial en 2007-2008." En fait, un des agglomérations les plus meurtrières était Heilongjiang, qui n'a accueilli aucun évènement Olympique.

**Rôle du Bureau 6-10** : Le Bureau 6-10, agence de sécurité illégale créée en 1999 pour mener la campagne contre Falun Gong, a joué un rôle central dans l'incitation et la coordination d'actions prises contre le groupe en 2008, y compris la surveillance et les détentions. Selon le CECC, en avril, le bureau 6-10 a émis une "directive interne aux gouvernements locaux dans tout le pays autorisant des activités de propagande" contre Falun Gong.

**Des avocats de la défense harcelés** : Au cours de l'année, un petit groupe d'approximativement 20 avocats ont continué à défendre les adhérents de Falun Gong, en dépit des directives du Parti le leur interdisant. En des occasions répétées en 2008, des avocats ont défendu les pratiquants à la cour, présentant des arguments détaillés quant à leur innocence et la nécessité plus large d'observer la garantie constitutionnelle de liberté de

religion. Dans tous les cas, les adhérents ont été quand même condamnés, et de nombreux avocats connus pour avoir représenté des adhérents de Falun Gong et accepté d'autres cas sensibles ont continué à faire face au harcèlement, à la surveillance, à la radiation du barreau, et même à la détention ou la torture entre les mains des autorités.

**Media et tabous internet** : Falun Gong est demeuré un des sujets de couverture les plus tabous à la fois pour les organisations de presse chinoises et étrangères rapportant depuis la Chine en 2008. La répression pré-Olympique incluait la détention et la condamnation d'adhérents découverts être en possession, produisant ou distribuant en sous-main des informations en accord avec leur droit à la liberté d'expression. Tout au long de l'année, Falun Gong et les sites Internet liés sont restés ceux les plus systématiquement et hermétiquement bloqués par le grand pare-feu de Chine, y compris durant les Jeux Olympiques.

En dépit de la violence continuelle de la part des autorités, 2008 a aussi vu quelques développements encourageants de la part de la communauté internationale et certains pans de la société chinoise. En réponse à la violence utilisée contre les adhérents, Amnesty International a publié des actions urgentes au nom de pratiquants individuels risquant la torture, alors que le Comité des N.U contre la torture a émis une décision contraignante, appelant à une enquête indépendante sur les mauvais traitements des adhérents de Falun Gong en garde-à-vue. A la suite des campagnes de lettres d' officiels gouvernementaux occidentaux et de citoyens ordinaires dans le monde, deux adhérents ayant des parents aux Etats-Unis ont été libérés de détention. A l'intérieur de la Chine, comme mentionné plus haut, la tendance qui a vu le jour ces dernières années, d'avocats célèbres souhaitant de plus en plus prendre une position publique au nom des adhérents de Falun Gong, s'est poursuivie.

Une des raisons clé pour à la fois la férocité actuelle de la campagne et le soutien croissant de la société, semble être la capacité persistante des adhérents à distribuer largement dans la population de grandes quantités de matériaux imprimés révélant les détails de la persécution ainsi que les crimes du PCC contre ses citoyens, plus largement. Ainsi, alors que certains observateurs ont cité les efforts du Parti pour réduire au silence la dissidence entourant le sJeux Olympiques comme cause principale de la répression en 2008, ceci ne semble pas expliquer totalement les mesures prises contre les adhérents de Falun Gong. Compte tenu de la tendance à condamner ceux qui ont été arrêtés durant la période des Jeux Olympiques à des peines s'étendant sur de nombreuses années, il apparaîtrait plutôt que le Parti ait profité de la nécessité d'organiser des Jeux Olympiques "sécurisés" comme d'un moyen pour pousser de l'avant la campagne de persécution ayant duré déjà près d'une décennie, limiter la distribution d'informations jugées menaçantes pour son pouvoir, et se rapprocher du but "d'éradiquer" le Falun Gong."

Etant donné les découvertes ci-dessus, le Centre d'information de Falun Dafa fait les recommandations suivantes à la communauté internationale:

**Les gouvernements doivent s'assurer que leurs engagements ne conduisent pas à de graves coûts humains** : Les nations devraient totalement revoir leur engagement avec le

régime chinois actuel et s'assurer qu'aucune politique ne facilite ou ne serve de catalyseur pour que les fonctionnaires chinois répriment davantage Falun Gong. Les découvertes de ce rapport montrent que le PCC utilisera des opportunités comme les Jeux Olympiques pour avancer son agenda d'éradiquer Falun Gong.

**Les gouvernements et les ONG doivent s'assurer que Falun Gong reste une composante clé de tout discours ou toute action légitime concernant les droits humains en Chine.** Les adhérents du Falun Gong restent la plus grande population des prisonniers de conscience en Chine aujourd'hui. La position absolue du PCC de ne pas revenir sur sa politique de persécution du Falun Gong ne peut être autorisée à générer une exception pour faire avancer les droits d'une large frange des citoyens chinois. Agir ainsi, permettrait au PCC de dicter les termes de la politique de droits de l'homme.

**Les autres pays devraient offrir protection aux réfugiés de Falun Gong :** Les gouvernements devraient s'assurer que leurs mécanismes pour recevoir et fournir la sécurité aux victimes de persécutions religieuses sont rendus pleinement disponibles pour les pratiquants de Falun Gong. Ce rapport établit clairement le danger auquel les adhérents de Falun Gong font face en Chine, y compris ceux qui pratiquent leur croyance en privé chez eux. Plusieurs de ceux qui ont été torturés à mort en 2008, étaient des individus originellement détenus non pour une action qu'ils auraient prise, mais simplement pour avoir été identifiés comme adhérents de Falun Gong.

**Les travailleurs des droits de l'homme devraient rechercher toutes les voies possibles d'investigation sur la persécution,** qui n'a cessé d'augmenter au cours des derniers mois. De façon notable, des avocats chinois de plus en plus nombreux défendent publiquement Falun Gong dans les cours chinoises et attestent souvent des abus endurés par leurs clients.

**Les principaux médias devrait enquêter et couvrir l'histoire du Falun Gong,** qui transcende la situation critique des pratiquants de Falun Gong eux-mêmes, jetant plus largement la lumière sur les conditions de vie dans la Chine moderne, sa population et son influence sur la communauté internationale. La plupart des médias ont omis plusieurs histoires critiques entourant les arrestations de masse et la détention des adhérents de Falun Gong liés aux Jeux Olympiques, et ce qu'elles signifiaient pour la direction de l'état chinois moderne.

# 1ere partie : privation arbitraire ou illégale de la vie

Le 14 février 2009

Le Centre d'Information du Falun Dafa a reçu les rapports de 104 morts du Falun Gong, entre janvier et décembre 2008, résultant de graves violences en détention policière ou d'autres formes de persécution. Durant les seuls seize jours des Olympiques, dix adhérents du Falun Gong sont confirmés être morts d'abus en détention.

Vous trouverez dans ce document un tableau complet des noms et les détails disponibles entourant ces cas connus. Il a été compilé à partir d'une variété de sources, y compris des témoignages de proches ou d'amis à propos de la personne décédée, de preuves photographiques, et d'un suivi d'appels téléphoniques par des enquêteurs auprès de la police ou des autorités de prison concernées. Au total, depuis 1999, le Centre d'information de Falun Dafa a documenté les cas de 3.242 pratiquants de Falun Gong qui sont décédés en résultat de diverses formes de persécution. Etant donné le secret entourant de tels cas, le chiffre réel de morts est probablement beaucoup plus élevé.

Un grand nombre des morts rapportées en 2008 se sont produites quelques semaines, quelques jours ou quelques heures après que l'adhérent du Falun Gong ait été détenu, et accompagnaient fréquemment des rapports de torture en détention. Les provinces du Liaoning et du Heilongjiang ont été les plus meurtrières pour les adhérents, comptant ensemble plus de 35 des 104 cas documentés. Ce qui suit sont des exemples de cas particulièrement connus

## **Yu Zhou**

M. Yu Zhou, 42 ans, un musicien folk qui a été arrêté alors qu'il rentrait chez lui d'un concert à Pékin, le 26 janvier 2008. Yu a été tué après onze jours de détention au Centre de détention de Tongzhou, comme détaillé par le Times de Londre et l'Agence France Presse, ainsi que rapporté aux Nations Unies par Amnesty International.

**Amnesty International** : "De récents exemples de mort en détention incluent Yu Zhou, un musicien folk bien connu, diplômé de l'Université de Pékin, et rapporte-t-on pratiquant de Falun Gong, qui a été arrêté dans le district Tongzhu, à Pékin, le 26 janvier 2008 avec son épouse, Xu Na, poète et peintre. Le 6 février 2008, les autorités ont notifié à la famille de se présenter au Centre des urgences du district Qinghe, où ils ont appris que Yu Zhou était déjà mort. Un membre de famille a raconté comment son corps était recouvert d'un drap blanc et seuls ses yeux étaient visibles. La famille s'est entendue dire que Yu était mort soit de diabète, ou d'une grève de la faim, bien qu'étant parfaitement sain au moment de son arrestation. La personne du Centre d'urgence a rejeté la demande d'autopsie de la famille et les autorités refusé de remettre le corps de Yu à la famille. »

**Voir** : [Amnesty International Submission to the UN Universal Periodic Review](#)

**Voir également** : [The Sunday Times](#)

## **Zong Xiuxia**

Mme Zhong Xiuxia, 55 ans fait partie de ceux qui ont été tués presque immédiatement après leur arrestation initiale. Selon des sources à l'intérieur de Chine, le matin du 22 février 2008,

Zong distribuait une information à propos de la persécution du Falun Gong dans l'agglomération de Weifang, dans la province du Shandong, lorsqu'elle a été dénoncée à la police. Vers approximativement 11h du matin, elle a été emmenée au Poste de police de Guangwen pour un interrogatoire. Elle a été tuée quelques heures après son arrestation, et plus tard ce soir là sa famille a été prévenue de se présenter au poste de police afin d'identifier et de réclamer son corps.

**Voir :** <http://fr.clearharmony.net/articles/200809/41471.html>

### **Wang Guiming**

M. Wang Guiming, 38 ans, de la ville de Changchun, province de Jilin, a été arrêté le 13 février 2008, alors qu'il discutait de la persécution du Falun Gong avec des clients à son stand de patates douces. Il a été emmené au Poste de police de Xinzhan pour y être interrogé, et a été par la suite transféré au camp de travaux forcés de Chaoyanggou, où il aurait été violemment gavé et électrocuté avec des matraques électriques. Il est décédé le 29 février 2008, 16 jours après son arrestation.

**Voir :** [CIFD : Escalade du nombre de morts du Falun Gong à l'approche des Olympiques](#) [4.4.2008] -- 11kb

**Reuters :** "Deux membres de la secte spirituelle interdite Falun Gong ont été torturés et sont morts en détention policière dans la province du Shandong en juillet, a dit le groupe. Zhong Zhenfu, 58 ans, est mort des blessures contractées en détention policière après avoir été détenu avec d'autres personnes de Pingdu, dans le Shandong, depuis Mai, a dit le groupe dans une déclaration. Liu Xiumei, une femme de Zhucheng, Shandong, a été détenue en juillet et est décédée 17 jours plus tard, a dit le groupe, sans donner plus de détails ... Des fonctionnaires de la province du Shandong n'ont pas été immédiatement disponibles pour des commentaires."

**Voir :** [Reuters article](#) et <http://fr.clearharmony.net/articles/200808/40765.html>

### **Prélèvement d'organes forcé**

Une information additionnelle indiquant le prélèvement force d'organes de prisonniers de conscience du Falun Gong a émergé en 2008, en particulier la prévalence de test médicaux suspects.

Ces dernières années un corps de preuve sans cesse plus grand a émergé indiquant que des prisonniers de conscience du Falun Gong ont été tués afin que leurs organes puissent être utilisés dans les opérations de greffe. Outre une augmentation significative dans les procédures de greffe depuis le lancement de la campagne contre le groupe en 1999, des enregistrements de médecins chinois admettant l'usage d'organes du Falun Gong dans les transplantations sont parmi les détails les plus contraignants qui ont soulevé des inquiétudes au sein des cercles médicaux et des droits de l'homme. En 2006, une investigation indépendante par deux Canadiens David Kilgour et David Matas, a conclu que les allégations étaient vraies. En 2008, les développements suivants se sont produits en regard de cela et d'autres enquêtes sur la question :

À la suite d'une série d'auditions, en juillet 2008, un conseil rabbinique israélien spécial a établi qu'il croyait que le régime chinois avait été responsable pour l'assassinat de pratiquants de Falun Gong, peut-être pour des raisons de bénéfices matériels dérivés du prélèvement d'organes.

**Voir :** [CIFDF : Un Conseil rabbinique Israélien déclare le régime chinois responsable pour les morts de pratiquants de Falun Gong](#) [30.7.2008] –

En novembre 2008, The Weekly Standard, rapportait les découvertes de l'auteur Ethan Gutmann, indiquant que des prisonniers de conscience du Falun Gong avaient été soumis à des tests médicaux systématiques et suspects en détention, renforçant les inquiétudes qu'ils aient été soumis au prélèvement forcé d'organes. ([full article](#))

En français [The Weekly Standard : La sordide moisson d'organes de la Chine](#)

Également en novembre, David Matas a affirmé dans une soumission au Comité des Nations Unies contre la torture (UNCAT) que le gouvernement chinois devait encore fournir une information qui viendrait substantiellement contredire les éléments de preuve utilisés dans le rapport 2006 dont il est le co-auteur qui sont parvenus à la conclusion que des organes ont été prélevés sur des prisonniers de conscience du Falun Gong. ([report](#))

## **2ème partie : Disparitions**

Cette année a vu des rapports incessants de disparitions du Falun Gong. Depuis 2006, les éditeurs de minghui.ca, un site Internet en langue chinoise tenu par des pratiquants de Falun Gong d'outremer, avec un réseau étendu de sources, a maintenu une base de données de pratiquants rapportés disparus par des amis et des parents. Parmi eux, beaucoup ont disparu à la suite d'arrestation et de détention, et d'autres après avoir été forcés à la clandestinité pour échapper à la persécution. Depuis que Minghui a commencé le travail de compilation des données, 1300 cas ont été répertoriés.

## **3ème partie : tortures et autres traitements inhumains, dégradants ou sévices**

*L'utilisation de la torture contre les pratiquants de Falun Gong est restée courante et permanente durant toute l'année 2008. Amnesty International a publié plusieurs actions urgentes au nom de différents adhérents risquant la torture, pendant que le Comité des Nations Unies contre la Torture a émis une décision à valeur engageante demandant une enquête indépendante sur les mauvais traitements infligés aux adhérents du Falun Gong en détention.*

Dans son rapport de mission en Chine en 2005, le rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture, Manfred Novak, a déclaré que 66 pour cent des rapports de torture en Chine reçus par son bureau venaient de pratiquants de Falun Gong qui en étaient victimes. Des photographies valant pour preuves venant de l'intérieur de la Chine, des déclarations d'anciens prisonniers de conscience, des enquêtes par des avocats des droits de l'homme et des témoignages d'ancien personnel de la sécurité indiquent l'utilisation très répandue de la torture contre les adhérents du Falun Gong dans le but de les forcer à renoncer à leurs convictions ou leur extraire des informations sur d'autres pratiquants. Les méthodes de torture les plus répandues sont les passages à tabac, les électrocutions par matraque électrique, les injections de médicaments psychotropes, le gavage forcé, les viols et autres formes de sévices sexuels. Tel que décrit dans la section précédente, plus de 100 adhérents sont morts durant l'année, souvent suite aux mauvais traitements subis en détention.

### **Action urgente d'Amnesty International : craintes de Torture, Chen Zhenping (F):**

" Chen Zhenping, qui pratique le Fa Lung Gong, a été arrêtée sans mandat le 9 juillet à son domicile, dans la ville de Zhengzhou (province du Henan). Sa famille n'a pas été autorisée à lui rendre visite et on ignore où elle est détenue actuellement. Cette femme risque fortement d'être soumise à la torture.

Elle a d'abord été placée pendant dix jours au centre de détention du village de Matougang, puis transférée au centre de détention n° 1 de Zhengzhou. Le 10 octobre, des représentants du tribunal populaire de Jingshui, un district de cette ville, ont annoncé à l'un de ses proches que Chen Zhenping avait été condamnée à purger sept à quinze ans d'emprisonnement. Cependant, sa famille n'a pas reçu d'avis officiel des autorités judiciaires l'informant de l'ouverture de son procès.

[...]

D'après l'une de ses anciennes codétenues, Chen Zhenping a été maintenue enfermée dans une cellule avec une trentaine de personnes et contrainte de dormir par terre. Une autre prisonnière ayant partagé sa cellule a indiqué qu'elle avait été forcée à travailler jusqu'à dix-neuf heures par jour pour fabriquer des descentes de lit, des cotons-tiges et d'autres articles, avec des objectifs de production très stricts : si elle ne les atteignait pas, elle était battue et soumise à d'autres mauvais traitements. »

**Voir :** [Action Urgente d'Amnesty International](#)

**Hu Yuyuan**

L'avocat chinois Jiang Tianyong a décrit dans une interview de la radio chinoise basée à l'étranger " Sound of Hope" les mauvais traitements dont a souffert un de ses clients qui pratique le Falun Gong début août 2008 : " Quand j'ai rencontré Hu Yuyuan, il a décrit la manière dont il avait été traité après son arrestation : les gardiens ont mis un sac sur sa tête, et ont utilisé des bouteilles d'eau remplies pour le frapper à la tête. Ensuite, ils ont enroulé des fils électriques autour de ses doigts et y ont mis le courant. Après l'avoir électrocuté sur une main, ils ont fait la même chose sur l'autre main. "

### **Chen Jie**

Dans un article récent du magazine *New Statesman*, Leeshai Lemish parle d'interviews réalisées avec Ethan Gutmann pour la sortie d'un livre : « Chen Jie [adhérente du Falun Gong qui s'est récemment échappée vers la Thaïlande] a dit : " leurs ventres, leurs poitrines et leurs dos étaient ... couverts de cloques noires après avoir été électrocutés à coups de matraques électriques." Nous avons interviewé plus de 100 personnes, et les cicatrices de torture que certains ont montrées, ne laissaient aucun doute • cette persécution a bien lieu et dans tout le pays."

**Voir :** *New Statesman* "[China's Other World](#)", en français : [New Statesman \(R-U\) : L'autre monde de la Chine](#)

### **Liu Qi**

Renforçant l'impunité autour de ces persécutions, l'ancien maire de Pékin Liu Qi a été nommé à la tête du Comité d'organisation des jeux olympiques de Pékin 2008 (BOCOG) et accepté comme un hôte légitime par la communauté internationale. Ceci en dépit du fait qu'il a été jugé coupable de torture contre des adhérents du Falun Gong en 2004 par une cour de justice à San Francisco.

D'après le Centre de rapports d'enquêtes qui a publié cette affaire judiciaire en avril 2008 : " Dans un jugement détaillé, la cour de district américaine de San Francisco a déterminé en 2004 que Liu Qi était responsable de la détention illégale et de la torture de deux Chinois et de l'agression sexuelle d'une Française en Chine ... Les plaignants, qui étaient représentés par le Centre pour la Justice et la responsabilité, ont présenté des preuves qu'en tant que maire, Liu a ordonné aux forces de sécurité de réprimer violemment le Falun Gong. Par ailleurs, les policiers sous ses ordres ont soumis les plaignants et d'autres adhérents du Falun Gong à Pékin à de violents passages à tabac, abus sexuels, et électrocutions au moyen d'aiguilles enfoncées dans le corps. "

Pour de plus amples informations : <http://centerforinvestigativereporting.org/node/3625>

Résumé du dossier et documents légaux à l'adresse : <http://www.cja.org/cases/liuqi.shtml>

### **Le comité des Nations Unies contre la torture • Quatrième revue périodique sur la Chine**

En novembre 2008, le comité des Nations Unies contre la torture (UNCAT) a évalué le respect par les autorités chinoises de la Convention contre la torture de 1984, que la République populaire de Chine a ratifié en 1988. Amnesty International, la Conscience Foundation, Chinese Human Rights Defenders, et Interfaith International ont soumis au

comité de nombreux rapports de torture et de morts en détention de pratiquants de Falun Gong ces dernières années, ils font également état de la culture de la violence et de l'impunité entourant ces faits.

Chinese Human Rights Defenders, en particulier, a insisté sur l'absence totale de mécanisme de réparation pour les victimes : " En théorie, les pratiquants de Falun Gong peuvent faire des pétitions au bureau des Visites et des Lettres ou poursuivre en justice le bureau 610 pour torture. Dans la pratique, même ces moyens d'action limités sont fermés aux pratiquants de Falun Gong parce qu'ils sont traités comme une catégorie spéciale et leurs plaintes ne sont pas acceptées par les bureaux gouvernementaux. Les pratiquants de Falun Gong portent rarement plainte par peur de représailles encore plus graves en raison de leur appartenance [au Falun Gong]. Le bureau 610 est responsable des tortures et des mauvais traitements infligés aux pratiquants de Falun Gong et les officiers du bureau 610 ne sont jamais punis ni tenus responsables de leurs crimes. "

Dans une décision légale à valeur contraignante, le 21 novembre dernier, le comité des Nations Unies contre la torture a exprimé son inquiétude concernant les informations selon lesquelles : « les pratiquants de Falun Gong ont été soumis massivement à des tortures et mauvais traitements en prison et certains d'entre eux ont même été utilisés pour des greffes d'organes (arts. 12 et 16). » Plus loin on lit : « l'Etat-Parti devrait immédiatement diligenter ou mener une enquête indépendante sur le fait que certains pratiquants de Falun Gong ont été soumis à des tortures et utilisés pour des greffes d'organes, et prendre les mesures appropriées pour s'assurer que les personnes responsables de tels crimes soient jugées et punies. »

**Voir :** <http://www2.ohchr.org/english/bodies/cat/docs/CAT.C.CHN.CO.4.pdf>

## 4eme partie : Arrestation ou détention arbitraire

L'année 2008 a été témoin d'une augmentation systématique et à l'échelle de la nation, d'arrestations et de détentions arbitraires d'adhérents de Falun Dafa, apparemment dans le cadre d'un effort de nettoyage avant les Jeux Olympiques de Pékin. A la conclusion des jeux, les adhérents ont continué à être condamnés sans procès à la "rééducation par le travail" pour des durées allant jusqu'à 2,5 ans ( voir prochaine section pour les condamnations à la prison).

*La Commission exécutive du Congrès sur la Chine a noté que: "Des rapports officiels de la répression [pré olympique] étaient publiquement disponibles sur les sites Internet pour la totalité des 31 juridictions du niveau provincial de Chine en 2007-2008."*

*Deux adhérents ayant de la famille aux Etats-Unis ont été libérés de détention après des campagnes internationales appelant à leur libération.*

De décembre 2007 à mai 2008, le Centre d'Information du Falun Dafa a reçu des rapports de plus de 8 037 adhérents du Falun Gong emmenés en détention. Selon ces rapports, de nombreuses arrestations suivent un schéma commun, dans lequel des agents du poste de police local ou de la branche du Bureau de la sécurité publique ( BSP), se rendent au domicile ou sur le lieu de travail du pratiquant, à la recherche de tout matériau lié au Falun Gong, et emmènent la personne en garde-à-vue dans le centre de détention du district. Dans quelques cas, des membres de famille ou des collègues ne pratiquant pas Falun Gong ont été également emmenés en garde-à-vue. Au moins neuf pratiquants ont été tués dans les jours ou semaines qui ont suivi leur arrestation.

**Voir :** [Communiqué de presse 1 du CIDE](#)  
et le [Communiqué de presse 2 du CIDE](#)

### **Arrestations à Pékin:**

A Pékin, où au moins 208 adhérents de Falun Gong ont été détenus dans les mois précédant les Jeux Olympiques, le Bureau de la sécurité publique a offert des récompenses allant jusqu'à 500,000 yuans pour toute information menant à l'arrestation de pratiquants de Falun Gong entre autres "menaces à la sécurité."

**Voir :**  
[http://news.xinhuanet.com/english/2008-07/11/content\\_8528925.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2008-07/11/content_8528925.htm)

Sur les 208 pratiquants arbitrairement arrêtés à Pékin avant les Jeux Olympiques, au moins 30 ont été condamnés à la rééducation par le travail pour des peines allant jusqu'à deux ans et demi. D'autres ont été maintenus en détention d'avant- procès avant d'être judiciairement condamnés à des peines de prison ( voir Refus de procès public équitable ), et de nombreux autres sont en attente de leur condamnation.

**Voir :** [Communiqué de presse du CIDE](#)

## **Xu Na**

Typique parmi ces cas, celui de Xu Na, veuve du musicien Yu Zhou. Tous deux ont été arbitrairement arrêtés le 26 janvier 2008, à Pékin alors qu'ils rentraient chez eux après un concert. Yu Zhou aurait été torturé à mort pendant les onze jours de sa détention, alors que Xu Na a été gardée en détention d'avant procès durant neuf mois avant son procès. (voir prochaine section pour les détails de son procès et de sa condamnation).

La répression du Falun Gong avant les Jeux Olympiques, semble faire partie d'un effort coordonné au niveau central par le Bureau de la sécurité publique. Selon Amnesty International, en préparation des Jeux, l'ancien ministre de la sécurité publique, Zhou Yongkang a émis les ordres suivants dans le contexte d' "organiser avec succès le 17ème Congrès du Parti communiste chinois [en octobre 2007] et les Jeux Olympiques de Pékin." : "Nous devons frapper fort les forces hostiles à l'intérieur et à l'étranger, tels que les séparatistes ethniques...et 'les organisations hérétiques' comme Falun Gong."

**Voir :**

<http://asiapacific.amnesty.org/library/Index/ENGASA170522007?open&of=ENG-2S2>

## **Rôle du Bureau 6-10**

La répression pré-Olympique a été coordonnée avec l'aide du Bureau de Contrôle du Falun Gong, autrement connu sous le nom de Bureau 6-10. Dans son Rapport annuel 2008, la Commission exécutive du Congrès sur la Chine a noté le rôle du Bureau 6-10 dans la campagne pré-Olympique et la circulation de ses ordres dans tout le pays :

"En avril 2008, le Bureau 6-10 du gouvernement central a émis une directive interne aux gouvernements locaux dans tout le pays autorisant les activités de propagande pour empêcher Falun Gong d' "interférer avec ou de nuire' aux Jeux Olympiques. Des références à la directive sont apparues sur les sites Internet officiels dans chaque province et à chaque niveau du gouvernement. La plupart des rapports officiels se focalisent sur la démonstration que les autorités locales ont accru la sécurité et atteint les exigences d' "éduquer" le public ciblé, sur le contenu de la directive. Les autorités locales ont largement distribué la directive dans un effort d'appeler à l'attention publique."

Des rapports publiés par les Bureaux 6-10 locaux offrent une indication sur la façon dont la politique contre Falun Gong devait être poursuivie, telle que rapportée par la Commission exécutive du Congrès sur la Chine (CECC) :

"Selon les dispositions de la Sécurité publique de l'agglomération de Nanjing publiées en juin 2008, le Bureau 6-10 est en première ligne de "l'organisation et de la direction de la lutte contre Falun Gong." Sa responsabilité inclut de "diriger des enquêtes sur des cas significatifs," "creuser profondément pour découvrir les complots et les organisateurs," "rassembler des informations," et "organiser et coordonner la prévention, le

contrôle et la punition de Falun Gong et autres organisations nuisibles de qigong , par les forces de sécurité publiques municipales...’’

‘‘Une notice d’avril 2008 publiée sur le site Web du gouvernement du comté de Gutian dans la province de Fujian, décrit la ‘politique basique’ du gouvernement central décrétant hors-la-loi la pratique de Falun Gong et souligne les cinq tâches principales à mettre en oeuvre : (1) ‘ordonner explicitement la dissémination de l’information concernant l’interdiction [de Falun Gong], (2) ‘mettre à exécution l’administration complète [de la politique],’ (3) ‘utiliser pleinement toutes les armes légales, punir durement les activités criminelles des chefs de bande et les membres clé des cultes,’ (4) ‘accomplir un bon travail dans la transformation par la rééducation pour la grande majorité des pratiquants,’ et (5) ‘empêcher les cultes externes de se diffuser dans la région, réduire les conditions permettant aux cultes de se propager.’’’

### ‘Rééducation par le travail’’

Les adhérents du Falun Gong continuent à constituer un pourcentage très élevé de la population des camps de rééducation par le travail en Chine, que l’on pense contenir jusqu’à 500,000 personnes. L’année a vu un pic du nombre de pratiquants condamnés à la rééducation par le travail, y compris dans les semaines suivant les Jeux Olympiques. Les personnes peuvent être condamnées sans procès à la rééducation par le travail pour des peines allant jusqu’à deux ans et demi, pour pratiquement n’importe quelle offense.

Selon certaines estimations, les prisonniers de Falun Gong comptent pour la moitié de la population rééduquée par le travail, et certains camps sont composés presque entièrement d’adhérents de Falun Gong. Leeshai Lemish, chercheur assistant pour un livre à venir sur Falun Gong, a noté dans un article récent du National Post : ‘‘L’année dernière, le camp de travail pour femmes de Pékin, par exemple, contenait 700 pratiquantes de Falun Gong et seulement 140 véritables criminelles.’’

#### **Voir :**

<http://network.nationalpost.com/np/blogs/fullcomment/archive/2008/10/07/leeshai-lemish-the-games-are-over-the-persecution-continues.aspx>

([Les jeux sont terminés, la persécution continue](#))

#### **Si Miao**

Si Miao, femme, 36 ans, Shijianzhuang, province du Hebei: A 08:00 heures, le 22 avril 2008, approximativement deux douzaines de personnes du Bureau de la sécurité d’état et des agences locales de mise en application de la loi ont arrêté Mme Si Miao et son père, M. Si Shilin. Mme Si a été arrêtée directement sur son lieu de travail, alors que M. Si a été arrêté lorsque les agents sont venus à son domicile, où ils ont conduit une fouille complète, confisquant des matériaux liés au Falun Gong, des ordinateurs et des répertoires d’adresses. Tous deux ont été emmenés séparément vers un site d’interrogatoire secret, dont la situation précise demeure inconnue. Une semaine plus tard, M. Si a été libéré, alors que Mme Si a été transférée dans un centre de détention local.

Trente jours plus tard, elle a été condamnée sans procès ou représentation légale à 1 an et demi de ‘rééducation par le travail’ pour sa pratique de Falun Gong, devant être effectués dans le camp de rééducation par le travail pour femmes de Shijiazhuang. Selon son père M. Si, beaucoup de questions des interrogateurs se focalisaient sur les activités de son fils, M. Si Yang, citoyen américain résidant à Los Angeles.

**Voir :** [Communiqué de presse](#) ; [National Post](#)

## **Bu Dongwei**

Bu Dongwei, m, 40 ans, Pékin, prisonnier de conscience d' Amnesty International, dont l'épouse réside en Californie: ‘Bu Dongwei, aussi connu sous le nom de David Bu, a été condamné à deux ans et demi’ de ‘rééducation par le travail’ (RTL) le 19 juin, en relation avec ses activités en tant que membre du mouvement spirituel Falun Gong. Il est détenu dans un endroit non révélé, et Amnesty International le considère comme un prisonnier de conscience. Il court un risque grave de torture ou de mauvais traitement...’

‘Bu Dongwei travaillait à Pékin pour l' organisation d'aide américaine, la Fondation Asie avant d'être arrêté à son domicile par près de sept agents de police dans le district Haidian de la capitale, Pékin, le 19 mai. Selon la décision du comité de RTL de Pékin, qui a le pouvoir d'imposer des périodes de détention arbitraire sans accusation ou procès, il a été accusé de ‘résister à la mise en application des lois nationales’ et de ‘perturbation de l'ordre social’. La preuve citée était une confession verbale faite à la police, et 80 copies de textes de Falun Gong que la police a découvert chez lui. Il aurait dû être libéré le 18 novembre 2008. Bu, qui travaillait pour l'ONG basée aux Etats-Unis, Fondation Asie, a été détenu chez lui en 2006 et condamné sans procès à 2 ans et demi de ‘rééducation par le travail’ dans le camp RTL Tuanhe de Pékin, après que la police ait découvert des copies de textes de Falun Gong en sa possession.’

**Voir :**

<http://www.amnesty.org/es/library/asset/ASA17/049/2006/en/dom-ASA170492006en.html>

A la suite d'une vaste campagne d'écriture de lettres d'Amnesty International entre autres, Bu a été libéré de RTL en juillet 2008, plusieurs mois plus tôt que prévu. Selon Amnesty International : ‘La santé de Bu Dongwei s'est détériorée en détention, probablement à cause de la malnutrition. On lui a fourni très peu de nourriture de peu de valeur nutritionnelle et il n'était pas autorisé à acheter de nourriture supplémentaire lui-même. Il a dû assister à des sessions de rééducation chaque jour et effectuer un travail d'emballage.’

**Voir :** [http://www.amnesty.org.nz/good-news/chinese\\_human\\_rights\\_defender\\_bu\\_dongwei\\_released](http://www.amnesty.org.nz/good-news/chinese_human_rights_defender_bu_dongwei_released)

**Centres de ‘lavage de cerveau’**

Une forme supplémentaire de détention arbitraire communément imposée aux pratiquants de Falun Gong est de les détenir pendant des périodes de temps étendues et indéfinies dans les ‘centres de lavage de cerveau’ où ils sont soumis à la pression, et dans de nombreux cas, torturés, afin qu’ils renoncent à leur croyance en Falun Gong.

### **Qin Shizhen**

Mme Qin Shizhen, femme, 67 ans. Mme Qin, dont la fille réside à Albany, NY, a été détenue par la police de Urumqi dans le Xinjiang, le 31 mars 2008, durant une visite de sa sœur chez elle. Les deux femmes ont été suivies par la police alors qu’elles distribuaient des informations au sujet du Falun Gong, tard dans la nuit. La police a détenu la sœur de Qin et l’a forcée à déverrouiller la porte de son domicile, où ils ont, en conséquence perquisitionné, confisquant un équipement informatique et des matériaux liés au Falun Gong. Les deux femmes ont été placées en résidence surveillée jusqu’au 23 mai. A cette date, les agents du Bureau 6-10 du collège d’administration Gansu (ancien employeur de Qin) et des policiers de sa ville natale de Lanzhou sont arrivés dans le Xinjiang pour l’arrêter. Ils ont voyagé par train pendant plus de 24 heures, arrivant à Lanzhou, le 24 mai 2008, où Mme Qin a été immédiatement placée dans le centre de lavage de cerveau Gongjiawan.

Suite à une intense pression internationale ‘y compris des lettres de dizaines d’officiels élus de l’état de New York, demandant sa libération, Qin a été finalement libérée en octobre 2008, après plus de six mois en garde-à-vue.

**Voir :** [http://www.dailygazette.com/news/2008/oct/21/1021\\_falun\\_woman/](http://www.dailygazette.com/news/2008/oct/21/1021_falun_woman/)

## 5ème partie : Refus de tout procès public équitable

Cette année a vu un accroissement des peines de prison infligées aux adhérents de Falun Gong, nombre d'entre elles survenant après la fin des Jeux Olympiques et après des mois de détention en attente d'un procès. La plupart des condamnations allaient de trois à cinq ans, bien que des condamnations allant jusqu'à treize ans ont été enregistrées. Les avocats qui défendaient les adhérents de Falun Gong ont continué à faire face à l'intimidation et au harcèlement.

Dans presque tous les cas, les adhérents ont été inculpés sous une vague disposition du code pénal, d' "utilisation d'une organisation hérétique pour saper la mise en application de la loi."

Les adhérents se sont vus systématiquement refuser le droit fondamental à un procès équitable par les cours contrôlées par le Parti communiste, souvent en contradiction avec la loi chinoise. Il n'y a pas eu de présomption d'innocence et de nombreux procès se sont tenus en secret ou dans une période de temps extrêmement courte pouvant durer seulement quelques heures. Les pratiquants faisant face à la condamnation se sont vus régulièrement refuser l'accès à des avocats et aux membres de leur famille, augmentant le risque de torture.

### Défense légale

Tout au long de l'année, un petit groupe d'approximativement 20 avocats ont continué à défendre les pratiquants de Falun Gong, en dépit des directives du Parti, interdisant de telles actions, et un degré élevé de harcèlement pour s'être occupés de tels cas. En des occasions répétées au cours de l'année, les avocats ont défendu des pratiquants à la cour, présentant des arguments détaillés sur l'innocence des pratiquants en question, et la nécessité plus large d'observer la garantie constitutionnelle de la liberté de religion. Les avocats ont aussi soulevé la question de la légalité hautement discutable, d'inclure la croyance personnelle en Falun Gong ou des actes liés non violents de libre expression, sous la provision d' "utilisation d'une organisation hérétique pour saper la mise en application de la loi." Pour exemple d'un tel argument présenté à la cour, voir :

<http://www.peacehall.com/news/gb/china/2008/08/200808152350.shtml>

Voici deux cas typiques illustrant les tendances ci-dessus :

### Xu Na

Xu Na, f, 41 ans – "condamnée à trois ans de prison le 25 novembre 2008 pour 'utilisation d'une organisation hérétique afin de saper l'application de la loi'", comme confirmé par son avocat de la défense. Xu avait auparavant été emprisonnée de 2001 à 2006 pour avoir offert son appartement à des pratiquants de Falun Gong voyageant à Pékin pour faire appel contre la persécution.

**Voir le reportage de l'Agence France Presse:**

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5hVz9I5v3-NroyDGALZT2Nv6Paw2Q>

Le 28 novembre, Amnesty International a émis une action urgente au nom de Xu, la citant comme prisonnière de conscience et soulevant des inquiétudes au sujet des irrégularités dans son procès, et du risque encouru de torture.

“Le 25 janvier 2008, Xu Na et son époux Yu Zhou, musicien folk, ont été détenus après une fouille de routine, durant laquelle la police de Pékin a découvert qu’ils avaient sur eux des matériaux de Falun Gong. Yu Zhou est décédé en détention 11 jours après avoir été emmené en garde-à-vue policière, soulevant des inquiétudes sur la brutalité de la police envers les personnes en détention. Les parents de Xu Na n’ont pas été autorisés à bénéficier du droit de visite, depuis sa détention en janvier.”

“Le cas de Xu Na a été d’abord envoyé à la cour du peuple du district Chongwen, le 30 juin, mais la cour n’a annoncé le verdict que le 25 novembre—” près de trois mois après la période maximum autorisée par la loi de procédure criminelle de Chine. Xu Na a été déclarée coupable de posséder et de distribuer 53 copies d’imprimés de Falun Gong et 11 disques informatiques de matériaux de Falun Gong... Les inquiétudes pour sa sécurité sont accrues par le fait qu’elle a révélé à des amis et à sa famille qu’elle avait été soumise à la torture durant son premier emprisonnement, y compris les passages à tabac, la privation de sommeil, le gavage forcé et le fait d’être attachée dans des positions inconfortables pendant des heures.”

**Voir:**

<http://www.amnesty.org/en/library/asset/ASA17/107/2008/en/8c3874e7-bd56-11dd-857f-c5541b902dd7/asa171072008en.html>

Xu a été représentée à la cour par l’avocat de Pékin, Cheng Hai, qui a avancé que les accusations contre elle n’étaient pas basées sur les faits, en particulier le fait que les matériaux découverts en sa possession incluent un contenu dans le cadre du droit constitutionnel à la liberté de religion: “L’avocat de la défense croit que notre pays devrait protéger la liberté de religion. Falun Gong promeut Authenticité-Compassion-Tolérance et ne constitue aucun danger pour la société. Falun Gong pourrait être une nouvelle forme religieuse légale, et les activités religieuses de ses sympathisants devraient être protégées par la loi.”

**Voir:**

<http://en.epochtimes.com/n2/china/falun-gong-musician-persecuted-lawyer-7694.html>

## **Liu Fengmei**

Liu Fengmei, f, 43—” détenue le 25 février 2008, ensemble avec trois autres adhérents et détenue en détention d’avant procès jusqu’à la première semaine d’août, lorsque la cour du district Taihe de l’agglomération de Jinzhou, province de Liaoning a jugé les quatre pratiquants .

Liu était représentée par l’avocat de Pékin, Li Heping qui a plaidé “non coupable” en son nom. En dépit des preuves que Liu et d’autres ont souffert de graves tortures lors de l’interrogatoire précédant le procès, y compris le dévoilement de leurs blessures devant la cour, le juge président a refusé la demande d’examen médical de l’avocat pour ses clients.

Le 27 août 2008, à quelques jours de la fin des Jeux Olympiques, Liu a été condamnée à 13 ans de prison

**Voir:**

<http://clearharmony.net/articles/200809/46218.html>

La transcription en langue chinoise de la défense de Liu par Li Heping a été publiée par le site d'informations chinoises à l'étranger, Boxun.

### **Intimidation et harcèlement des avocats**

Les avocats connus pour avoir représenté des pratiquants de Falun Gong et pour s'occuper d'autres cas sensibles, ont continué à faire face au harcèlement, à la surveillance, à la radiation du barreau et même à la détention ou aux abus physiques entre les mains des autorités.

En avril 2008, un reportage de Human Rights Watch, 'Marcher sur une glace fine', a mis en lumière, entre autres, les cas de deux avocats punis par les autorités après qu'ils aient représenté Falun Gong:

“Les avocats chinois qui acceptent des cas considérés par le gouvernement comme politiquement sensibles ou potentiellement embarrassants font face à de graves abus, allant du harcèlement à la radiation du barreau et aux attaques physiques... Le 19 octobre 2005, un jour après que Gao [Zhisheng] ait publié une lettre ouverte acerbe aux dirigeants au plus haut niveau de l'état au sujet des abus contre les pratiquants des religions et du Falun Gong, il a reçu des menaces anonymes par téléphone... Un avocat de la pauvre province de Guangxi, Yang Zaixin, a été renvoyé de son cabinet d'avocat en janvier 2006 après qu'il se soit occupé d'une série de cas sensibles, y compris ceux de défenseurs accusés d'être membres du Falun Gong interdit.”

Pour un récit complet de ces deux cas tels que décrits dans le reportage de Human Rights Watch (HRW) :

**Voir:** <http://www.faluninfo.net/article/802/?cid=83>;

Pour le reportage original, voir :

<http://www.hrw.org/reports/2008/china0408/>

En août 2008, le *Evening Standard* a rapporté la surveillance 24 heures sur 24 de l'avocat de Pékin susmentionné, Li Heping, ainsi qu'un incident datant de 2007, au cours duquel il a été enlevé et électrocuté avec des matraques électriques:

<http://www.thisislondon.co.uk/standard/article-23541200-details/Lawyer+Li+and+the+goon+squad/article.do>

**Voir** le reportage complet à :

<http://faluninfo.net/topic/154/>

## 6ème partie : interférences arbitraires sur la vie privée, les familles, leur domicile ou leur courrier

Les rapports sur la Chine indiquent que de nombreux adhérents du Falun Gong détenus avant les Jeux olympiques ont été emmenés directement de chez eux ou de leur lieu travail vers les centres de détention et camps de travaux forcés. Leurs domiciles ont été fouillés fréquemment sans mandat d'arrêt dans le but de trouver des preuves liées au Falun Gong, telles que des livres des enseignements du Falun Gong ou des photos de son fondateur M. Li Hongzhi. Les adhérents ont fréquemment rapporté que les officiers de la sécurité ont confisqué les appareils électroniques lors des fouilles aux domiciles.

Les adhérents du Falun Gong ont continué à être surveillés de manière régulière et très intrusive par des agents de la sécurité chinoise, notamment des surveillances jour et nuit, ainsi que l'écoute des conversations téléphoniques et e-mail. Ces surveillances ont augmenté dans les mois précédant et suivant les Jeux olympiques.

Les récits d'adhérents du Falun Gong en Chine font souvent état de surveillance par les forces de sécurité, et particulièrement le bureau 610. La commission exécutive du Congrès sur la Chine a trouvé des preuves d'ordres internes stipulant la nature des surveillances à opérer sur les Falun Gong.

« Le comité politico-légal du Parti de Wuling [à Changde, dans la province de Hunan] décrit avoir mis en place une série de trois " mesures de responsabilité" » pour s'assurer que " plus de 600 pratiquants de Falun Gong " soient étroitement surveillés par la police de district, les comités de voisinage, et leur propre famille. **Le comité demande également aux officiers de la sécurité d'organiser un système de « contrôle et d'inspection » par lequel la police locale doit faire des "visites " aux domiciles des pratiquants de Falun Gong trois fois par jour.** Afin de surveiller plus les pratiquants « réactionnaires », les forces de la sécurité publique doivent former un " petit groupe d'inspection et de contrôle" pour mener des " surveillances 24h/24 ". Un rapport de comté de la province de Jiangxi insiste aussi sur le besoin de " personnel de contrôle et d'inspection" durant "des périodes de temps importantes" afin d'évaluer les « mouvements du pratiquant 24h par jour », et de rapporter les « situations inhabituelles » rapidement au bureau 610. En plus de la surveillance, le bureau 610 doit aussi développer de vastes " canaux d'intelligence " qui lui permettent de "savoir chaque fois que l'ennemi bouge." "

Parmi les plus vulnérables au harcèlement régulier des officiers de sécurité se trouvent ceux qui avaient précédemment été relâchés des centres de détention et des camps de travaux forcés. Dans plusieurs cas recensés durant l'année, des adhérents du Falun Gong âgés ont été relâchés des centres de détention dans un mauvais état de santé, suite aux tortures et aux autres mauvais traitements. En rentrant chez eux, ils ont été soumis à une surveillance permanente et à des descentes de police chez eux. Plusieurs adhérents du Falun Gong sont morts dans ces conditions, notamment les deux personnes suivantes :

### Zhang Mingtong

A 58 ans, Zhang Mingtong avait été détenu au camp de travaux forcés de la ville de Xuchang, dans la province de Henan, où il avait fait des travaux forcés en étant régulièrement battu. Il

avait été relâché avant la fin de sa peine de 21 mois en raison de son état de santé qui s'était rapidement dégradé. Après qu'il ait été relâché, sa famille dit que sa santé avait commencé à se rétablir et il pouvait de nouveau bouger. Mais à l'approche des Jeux olympiques, des agents de sécurité ont commencé à venir fréquemment chez lui, parfois en le menaçant de l'arrêter à nouveau s'il persistait à pratiquer le Falun Gong. Il est mort le 2 octobre 2008.

### **Huang Guixi**

A 69 ans Huang Guixi de la province de Jilin a été enfermé pendant un an au camp de travaux forcés de Yinmahe en 2004-2005. Il y a été privé de sommeil, violemment battu, et brûlé avec des cigarettes. Au moment d'être libéré il était très maigre et en très mauvaise santé. De retour chez lui, des policiers venaient souvent sans le prévenir pour fouiller et tenter de trouver des documents sur le Falun Gong. En mai 2006, les policiers l'ont trouvé en possession d'une photo du fondateur du Falun Gong, M. Li Hongzhi, et l'ont emprisonné pendant 40 jours. Un autre jour, les policiers ont confisqué la télévision de la famille, un photocopieur, et d'autres effets personnels. Le stress provoqué par ce harcèlement incessant a aggravé les problèmes de santé de M. Huang. Il est mort le 25 septembre 2008.

Voir le rapport complet à l'adresse : <http://faluninfo.net/topic/154/>.

## 7ème partie : liberté d'expression et liberté de presse

Le Falun Gong est resté l'un des sujets les plus censurés dans les reportages faits en Chine à la fois pour les organes de presse chinois et étrangers en 2008. La répression pré olympique comportait des détentions et des condamnations d'adhérents qui avaient en leur possession, ou avaient produit ou distribué des dépliants non autorisés et liés à leur droit à la liberté d'expression.

Pour les journalistes locaux, il est resté évident que les seuls reportages autorisés sur le sujet étaient ceux qui étaient dirigés par le département central de la Propagande -- notamment l'interdiction de rapporter les cas d'arrestation, de condamnation ou de torture d'adhérents ou leurs actions de résistance pacifique ainsi que des directives durant certaines périodes pour transmettre de la propagande anti-Falun Gong.

### **Propagande anti-Falun Gong avant les Jeux olympiques**

Pour tenter de justifier la répression préolympique d'adhérents, d'après la Commission exécutive du Congrès américain sur la Chine - qui surveille la situation des droits de l'homme en Chine (Congressional-Executive Commission on China CECC) - 2008 a vu une « augmentation de la propagande anti-Falun Gong avant les Jeux olympiques – les officiers de la sécurité chinoise ont fait des déclarations avant les Jeux olympiques qui visaient à lier le Falun Gong avec des menaces terroristes, mais sans produire aucune preuve sur ces assertions. »

« En avril 2008, le bureau 610 du gouvernement central a émis une directive interne aux gouvernements locaux de tout le pays mandatant des activités de propagande visant à empêcher que le Falun Gong « interfère ou nuise » avec les Jeux olympiques. Des références à cette directive sont faites sur les sites officiels de chaque province et à tous les niveaux du gouvernement. Les autorités locales ont distribué la directive largement dans le but de solliciter l'opinion publique. On peut trouver ces références sur différents sites Web allant d'entités publiques ayant des relations indirectes avec l'Etat (entreprises publiques, écoles publiques, universités, jardins publics, télévisions, bureaux météorologiques, etc.) jusqu'à des entités commerciales et sociales sans lien apparent avec l'Etat. »

Pour les journalistes étrangers, en dépit des régulations assouplies de manière ostensible pour leur donner un certain accès à l'information, d'après le club des correspondants étrangers de Chine dans son « rapport en ligne », s'agissant du Falun Gong, la tendance récente a été un « accès nul » et c'est le seul sujet décrit dans des termes absolus.

**Voir :** <http://www.fccchina.org/sensitiveareas.html>

### **Répression contre la distribution de dépliants non autorisés**

En raison de l'incapacité des médias chinois à faire des reportages objectifs sur le Falun Gong, les adhérents dans le pays ont continué dans leur stratégie de produire des documents fabriqués artisanalement et des DVD contenant des informations sur leur pratique, les violations de leurs droits, et l'histoire plus large du régime communiste chinois. Malgré la nature pacifique et autorisée par la Constitution de telles actions, on a recensé des arrestations et condamnations massives et systématiques d'adhérents du Falun Gong pour le simple fait

d'avoir en leur possession, d'avoir préparé ou distribué de tels documents, en particulier durant les mois entourant les Jeux olympiques. Un grand pourcentage de ceux qui ont été détenus dans les mois qui ont précédé les Jeux olympiques ont été arrêtés sans mandat d'arrêt chez eux où sur le lieu de leur travail. Souvent leur domicile a été saccagé par la police et leur équipement informatique confisqué, ainsi que leurs documents et autres supports liés au Falun Gong.

Le site internet local du gouvernement chinois à Liulitun à Pékin décrivait une réunion en janvier 2008 de responsables locaux sur la manière de traiter le Falun Gong avant les Jeux olympiques. Parmi les directives émises lors de la réunion on trouvait le besoin de « mobiliser le pouvoir des masses des résidents pour dénoncer rapidement ceux qu'ils surprendraient en train de distribuer des documents [du Falun Gong]. » Durant les mois qui ont suivi cette réunion, au moins 36 adhérents ont été détenus dans la région alentours.

Selon un rapport du CECC :

« En juillet [2008], les médias d'Etat chinois ont rapporté l'arrestation de 25 pratiquants du Falun Gong et la destruction de 7 sites de production de documents sur le Falun Gong dans la région autonome ouïghour du Xinjiang. »

**Prisonniers religieux :** « **Ha Jingbo et Jiang Ruoling**, deux professeurs d'école primaire du comté de Dongfeng dans la province de Jilin, que les autorités ont détenues en juin 2008 pour avoir distribué des documents sur le Falun Gong. Après avoir emmené les deux femmes au bureau de la sécurité publique de Dayang, des policiers les ont violemment battues dans le but de les forcer à parler. Ces femmes sont actuellement détenues au centre de détention du comté de Dongfeng pour des motifs inconnus. »

**Prisonniers religieux :** « **Yang Xiyao**, 68 ans, résidant du comté de Yanshan dans la province de Hebei, que les autorités détiennent depuis le 20 mai 2008, après une descente chez lui lors de laquelle ils ont confisqué ses livres sur le Falun Gong. Yang est resté en prison pendant 6 ans de 2000 à 2006 pour une peine totale de 10 ans prévue à la prison de Baoding en raison de sa croyance en Falun Gong. Les policiers l'ont relâché en 2006 pour raisons médicales suite à des palpitations cardiaques et des blessures suite aux tortures. Yang est de nouveau à la prison de Baoding. On ne sait pas s'il continue à purger sa peine actuelle ou si les policiers ont prolongé sa peine suite à de nouvelles charges. »

Extraits du CECC complets sur le Falun Gong, à l'adresse :

<http://www.faluninfo.net/article/843/?cid=76>

### **Zhang Xingwu**

M. Zhang Xingwu, 67 ans, professeur de Sciences physiques à la retraite de l'université normale de la province de Shandong, et son épouse, Mme Pinjie Liu ont été arrêtés chez eux le 16 juillet 2008. Ces dernières années, M. Zhang avait mis en place un point chez lui pour imprimer des bulletins d'information non autorisés et des VCD. Ces bulletins d'information étaient notamment l'hebdomadaire de Minghui, une compilation d'articles sur le Falun Gong et les violations des droits de l'homme commises contre ses adhérents. Il y avait également des copies de l'éditorial des « Neuf commentaires sur le Parti communiste » publié par le journal de langue chinoise basé à l'étranger The Epoch Times. Suite aux efforts de Zhang

pour distribuer ce genre d'information sensible, la police locale le considérerait comme une cible prioritaire dans la purge pré-olympique.

D'après sa sœur qui vit à New York, six autres pratiquants locaux du Falun Gong qui avaient distribué des documents qu'il avait préparés ont également été arrêtés récemment, ce qui augmente le risque pour Zhang d'être condamné pour une peine plus longue. Deux documents obtenus du Centre d'Information du Falun Dafa, validés par le tampon officiel de l'agence de sécurité locale, confirment l'arrestation du couple. D'après un document, M. Zhang fait face à des charges telles que « utiliser une organisation hérétique pour miner l'application de la loi », provision très vague du code criminel souvent utilisée pour condamner des adhérents du Falun Gong à des peines de prison allant jusqu'à 12 ans :

**Voir :** <http://www.faluninfo.net/article/797/?cid=84>

Depuis janvier 2009, Zhang est resté au centre de détention municipal de Jinan, car les autorités auraient envisagé de soumettre son dossier au système judiciaire ou de « rééducation par les travaux forcés » pour une éventuelle condamnation. Sa famille n'a pas été autorisée à lui rendre visite.

Pour le récit complet de l'arrestation du couple,

**voir :**

[http://www.nydailynews.com/opinions/2008/08/24/2008-08-24\\_the\\_chinese\\_government\\_is\\_terrorizing\\_my-3.html](http://www.nydailynews.com/opinions/2008/08/24/2008-08-24_the_chinese_government_is_terrorizing_my-3.html)

#### **Diffusion de New Tang Dynasty TV interrompue :**

Portant un coup fatal à la liberté de l'information en Chine, le 16 juin 2008, la diffusion en Asie de New Tang Dynasty Television a été interrompue. D'après l'entreprise de diffusion par satellite européenne Eutelsat, qui héberge cette station, la cause présumée de l'interruption serait d'origine technique. Cependant le 23 juin, l'organisation garante de la liberté de la presse dans le monde, Reporters Sans Frontières, a publié l'enregistrement d'une conversation avec un employé d'Eutelsat reconnaissant que la coupure était motivée par une volonté délibérée de s'attirer les faveurs du régime chinois.

**Voir :** [http://www.rsf.org/article.php3?id\\_article=27818](http://www.rsf.org/article.php3?id_article=27818)

A ce jour la diffusion n'a pas été rétablie, privant les millions de téléspectateurs en Chine d'informations non censurées sur le Falun Gong, le Tibet, les Jeux olympiques, le scandale du lait contaminé et d'autres problèmes vitaux du public chinois.

## **8ème partie : liberté sur Internet**

Durant toute l'année, le Falun Gong et les sites qui en parlent sont restés bloqués de manière systématique et hermétique pour la plupart des gens en raison du Grand Firewall chinois, y compris durant les Jeux olympiques. Dans au moins un cas bien documenté, un adhérent a été condamné à la prison pour avoir simplement téléchargé sur Internet et fait circuler des informations liées au Falun Gong.

En particulier, après l'indignation internationale alors que l'accès à certains sites précédemment bloqués a fini par être autorisé dans les centres de médias olympiques, les sites liés au Falun Gong –notamment Faluninfo.net – sont restés bloqués durant toute la durée des Jeux olympiques.

D'après le comité exécutif du congrès américain sur la Chine : " Suite à des plaintes de reporters étrangers sur le blocage de sites Internet, un responsable olympique chinois a reconnu publiquement fin juillet 2008 que les sites liés au Falun Gong étaient bloqués et le resteraient malgré les Jeux olympiques. Suite à des plaintes, des médias étrangers ont rapporté que des sites précédemment bloqués, notamment ceux d'Amnesty International, Human Rights Watch, et Radio Free Asia, sont devenus accessibles au village olympique."

### **Les mots clefs du Falun Gong visés par la surveillance de Skype**

D'après une étude menée par Information Warfare Monitor et OpenNet Initiative Asia, « Falun Gong » et d'autres mots clefs liés au groupe font partie de ceux qui, selon toute vraisemblance, sont les plus susceptibles de déclencher une surveillance, une censure et un stockage d'informations des utilisateurs de Tom-Skype. L'étude publiée en octobre 2008, a montré qu'en plus de filtrer les communications, les données de Tom-Skype retenaient des informations personnelles sensibles des utilisateurs, notamment leurs noms d'utilisateurs, mots de passe, numéros de compte bancaire, et adresses e-mail. Parmi les 96.499 messages auxquels les chercheurs ont pu accéder après avoir été filtrés et enregistrés, « Falun » apparaissait dans 6,744 (6.99%), soit le plus grand nombre pour un mot spécifique (les deux seuls termes avec un plus grand nombre d'enregistrements étaient les termes plus vagues : « communiste » et « parti communiste »). Le nom du fondateur du Falun Gong « Li Hongzhi » a été détecté dans 485 des messages. La prédominance de ces termes dans l'échantillon indique également que le Falun Gong est un sujet de conversation particulièrement courant parmi les utilisateurs de Tom-Skype, qu'ils soient adhérents du Falun Gong ou non chez les Chinois.

Voir : <http://www.infowar-monitor.net/breachingtrust>

### **Personnes sanctionnées pour avoir téléchargé des informations sur le Falun Gong**

Alors qu'un nombre croissant de personnes ont pu accéder à des serveurs proxy ces dernières années pour contourner le blocage imposé par le Grand firewall chinois, ceux qui ont été repérés pour avoir accédé à et téléchargé des informations liées au Falun Gong ont continué à être exposés à des arrestations et des condamnations.

Le 3 novembre 2008, une cour de Shanghai a condamné Liu Jin (femme) à 3 ans et demi de prison pour avoir téléchargé sur Internet des documents sur sa pratique et les avoir imprimés pour les distribuer. Liu, ancienne libraire à l'Université normale de Shanghai, a été condamnée par la cour de district de Fengxian lors d'un procès qui a duré moins d'une journée. Elle a été condamnée en dépit de déclarations faites à la cour pour sa défense par le célèbre avocat des droits de l'homme de Pékin Mo Shaoping. D'après Associated Press, Mo a confirmé la condamnation : « Ceci est courant, » a dit Mo, qui est très connu pour défendre les dissidents en Chine.

**Voir:** <http://www.iht.com/articles/ap/2008/11/14/asia/AS-China-Falun-Gong.php>

Avant la condamnation, Liu est restée en détention provisoire pendant près d'un an. Elle avait été arrêtée chez elle sans mandat d'arrestation en novembre 2007, la police lui avait alors confisqué son équipement informatique et 20.000 yuans (2190€).

**Voir :** <http://www.faluninfo.net/article/830/?cid=104>

## 9ème partie : liberté de rassemblement pacifique et d'association

*Les adhérents du Falun Gong n'ont toujours pas eu le droit de se rassembler pacifiquement en Chine dans le but de protester contre la politique de répression contre eux par l'Etat, ni de pratiquer leurs exercices de qigong, ni de se rassembler en public, etc. Bien au contraire, d'après des directives officielles, les agences de la sécurité locale avait l'obligation d'empêcher toute forme d'appel lié au Falun Gong durant toute l'année, et notamment le droit de faire pétition à Pékin.*

**"Les trois zéros "**--D'après la commission du congrès américain sur la Chine, CECC : « Plusieurs rapports officiels retrouvés sur Internet mentionnent « les trois zéros » que les fonctionnaires de la sécurité doivent atteindre. Un rapport officiel du comité politico légal communiste du district de Wuling à Changde dans la province de Hunan enjoint les cadres à « atteindre à tout prix le but des ‘trois zéros’ dans le travail de management du bureau 610, » qui est défini comme « aucune pétition à Pékin, zéro incident de rassemblement local et de manifestation, zéro incident d'interférence avec la diffusion des programmes télévisés. » »

## 10ème partie : Liberté de croyance

*Durant l'année 2008 les adhérents du Falun Gong ont vu leur liberté de religion encore diminuer car beaucoup ont été détenus dans la purge pré-olympique, sans raison, pour le simple fait qu'ils étaient connus pour être pratiquants de Falun Gong, même si leur pratique consistait à étudier les enseignements du Falun Gong et à pratiquer sa méditation en toute intimité, chez eux. Dans de nombreux cas, les adhérents du Falun Gong étaient arrêtés pour le simple fait de posséder des livres du Falun Gong, dont la vente, la distribution, et la simple possession sont interdites.*

### "Transformation"

Ceux qui refusaient de renoncer à leur croyance en Falun Gong étaient soumis à la torture et autres mauvais traitements en détention dans le cadre du programme de "transformation" forcée. Le processus de transformation est décrit dans le rapport annuel de la commission du congrès américain d'observation de la Chine CECC : "un processus de reprogrammation idéologique par lequel les pratiquants sont soumis à différentes méthodes coercitives physiques et psychologiques jusqu'à ce qu'ils renoncent à leur conviction en Falun Gong."

Le Falun Gong n'a jamais pu être enregistré en Chine en tant que religion, et donc les droits religieux tels que décrits dans la constitution chinoise ne sont pas reconnus aux adhérents. Seuls les droits des individus appartenant à l'une des cinq religions inscrites officiellement en Chine sont reconnus, alors que les autres groupes – notamment le Falun Gong et les églises chrétiennes – sont soumis à de sévères persécutions. Pour une description détaillée des difficultés quotidiennes et des dangers rencontrés par les adhérents, même ceux qui pratiquent en privé chez eux.

### **Voir :**

<http://www.smh.com.au/news/world/screws-tighten-on-persecuted-sect/2008/07/25/1216492734168.html>.

En 2008, la majorité des adhérents du Falun Gong condamnés à la prison ont été accusés d'"utiliser une organisation hérétique pour miner l'application de la loi," en référence à l'article 300 du code criminel "xie jiao" ou "organisation hérétique." L'Article 300 existait avant la campagne de répression contre le Falun Gong, et le terme xie jiao n'était pas spécifiquement appliqué au Falun Gong jusqu'à octobre 1999, quand le Congrès national du peuple a émis une décision pour légitimer la campagne de diffamation contre le Falun Gong en tant qu'"organisation hérétique". Tel qu'Amnesty International a noté en référence à cette décision : "les directives officielles et les documents légaux émis pour cette campagne portent atteinte aux droits inscrits à la constitution chinoise ainsi qu'aux standards internationaux. Les standards internationaux autorisent certaines restrictions à la liberté d'expression, d'association et de croyance mais ne donnent pas aux Etats le pouvoir de définir eux-mêmes les circonstances dans lesquelles ces libertés peuvent être limitées. Selon les standards internationaux, de telles limites doivent être "fournies par la loi", doivent être "nécessaires" et doivent être dans le but d'objectifs légitimes, tels que la protection de la sécurité nationale, de l'ordre public, ou de la moralité publique .... En effet, ces restrictions ne doivent pas avoir pour effet de miner totalement l'exercice des droits fondamentaux. De plus,

ces restrictions ne peuvent pas être appliquées pour limiter la pensée ou la croyance. Dans le cas du Falun Gong et d'autres groupes, la répression par le gouvernement chinois et la législation sur les " organisations hérétiques " sont utilisées précisément dans ce but. "

**Voir :**

[ASA170112000en.html](http://www.amnesty.org/en/library/asset/ASA17/011/2000/en/dom-ASA170112000en.html)><http://www.amnesty.org/en/library/asset/ASA17/011/2000/en/dom-ASA170112000en.html>

### **Exclusion des Jeux olympiques de Pékin**

Avant les Jeux olympiques de Pékin 2008, les déclarations des hauts responsables, ainsi que les documents internes, indiquaient que les adhérents du Falun Gong en Chine comme à l'extérieur seraient exclus des Jeux olympiques de Pékin 2008, en tant qu'athlètes, entraîneurs, journalistes ou spectateurs. Une telle mesure discriminante sur la base de la croyance religieuse viole à la fois la Charte olympique ainsi que le code éthique signé par Pékin en avril 2007.

En juillet 2007, Xinhua a rapporté dans une brève donnée aux attachés à la défense de 54 des ambassades chinoises à l'étranger par Tian Yixiang, directeur du bureau militaire du centre de commandement olympique de Pékin : « ...le PLA sera responsable de manager le contrôle des frontières et d'arrêter les organisations de l'Est Turkestan..., les adhérents du Falun Gong, et les séparatistes tibétains de rentrer dans les Jeux. » Voir Xinhua, « équipe anti terreur des champs PLA pour les Jeux olympiques, » 29 juin 2007, accessible à l'adresse : [http://www.david-kilgour.com/2007/July\\_11\\_2007\\_02.htm](http://www.david-kilgour.com/2007/July_11_2007_02.htm)

Une déclaration plus formelle liée à l'exclusion spécifique des étrangers qui pratiquent le Falun Gong des Jeux olympiques a été donnée par Li Zhanjun, directeur du centre des médias olympiques de Pékin, en novembre 2007. Tout en rejetant les allégations disant que les autorités chinoises limiteraient l'entrée de bibles à usage personnel, Li a mis à part les textes du Falun Gong comme exception. Tel que rapporté par Associated Press : « Nous ne le reconnaissons pas [Falun Gong]... Donc les textes du Falun Gong, les activités du Falun Gong en Chine sont interdits. »

**Voir :**

<http://www.iht.com/articles/ap/2007/11/08/sports/AS-SPT-OLY-Beijing-Bibles.php>

-

[A titre indicatif sur la manière dont les autorités chinoises prévoyaient d'identifier ceux qui devraient être exclus, le bureau de la sécurité publique a initié un programme de surveillance incluant des contrôles sur le passé de tout individu souhaitant assister aux Jeux. Ceci incluait les athlètes, les membres des médias, les membres des équipes olympiques, les juges, les sponsors, les hauts dignitaires et le comité olympique international lui-même. Sur les 43 catégories de personnes visées, on trouvait des personnes qui pratiquent actuellement le Falun Gong, et ceux qui ont pratiqué ses exercices dans le passé.](#)

-  
**Voir :**

<http://chinaaid.org/2007/11/09/china-security-issued-blacklist-of-43-types-of-people-in-11->

[categories-to-be-barred-from-attending-olympic-games-religious-people-under-strict-scrutiny/](#)

D'après certains reportages du CECC : " les responsables de la sécurité publique chinoise ont aussi utilisé de prétendues inquiétudes sur la sécurité pour justifier une requête faite au gouvernement japonais de fournir des informations sur des pratiquants de Falun Gong résidant au Japon qui étaient susceptibles d'assister aux Jeux olympiques. Le gouvernement japonais a refusé de coopérer."

**Voir :** <http://www.istockanalyst.com/article/viewiStockNews/articleid/2407249>

## 11ème partie, Liberté de mouvement à l'intérieur du pays, voyage à l'étranger, émigration, rapatriement

*Les pratiquants en Chine ainsi que plusieurs des avocats qui les représentent continuent à faire face à des difficultés pour obtenir des autorisations pour voyager à l'étranger, y compris l'acquisition de passeports. En outre, plusieurs incidents montrent une escalade des restrictions sur la liberté de mouvement à l'intérieur du pays, efforts des autorités pour empêcher les pratiquants de se rendre à Pékin durant la période des Jeux olympiques.*

Comme il a été rapporté par les médias et cité par le CECC: "Le bureau de la sécurité publique de Shanghai a en avril 2008 envoyé un avertissement aux pratiquants de Falun Gong et à d'autres dissidents leur demandant de rester dans la ville pendant toute la période des Jeux olympiques et de se présenter au moins une fois par semaine au bureau de la sécurité publique jusqu'à la fin du mois d'octobre. La notification menaçait d'arrêter ou de punir quiconque violerait cet ordre."

En août, le centre d'information de Falun Dafa a rapporté que dans les gares et les stations de bus, à 100 kms du centre de Pékin, la police a déposé des photos du fondateur du Falun Gong M. Li Hongzhi par terre. En sortant de la station il est demandé aux voyageurs de marcher sur la photo de l'enseignant. Ceux qui ont refusé étaient présumés être pratiquants du Falun Gong et étaient emmenés. Selon les rapports reçus par le centre, au moins deux pratiquants du Falun Gong de la ville de Chicheng dans la province de Hebei (100kms de Beijing) et du comté de Hulai (160 kms de Beijing) ont été arrêtés de cette façon fin juillet.

**Voir :** <http://www.faluninfo.net/article/796/>

Des mesures ont été prises également pour empêcher les pratiquants de Falun Gong d'outremer de rentrer dans le pays pendant les Jeux olympiques. Il a été rapporté que de nombreux pratiquants du Falun Gong (qui ne sont pas des dissidents chinois) se sont vus refuser un visa d'entrer en Chine pendant la période des Jeux olympiques.

Selon des rapports de médias qui ont été cités par le CECC: "les fonctionnaires de la sécurité publique chinoise ont invoqué des soi-disants raisons sécurité pour justifier leur demande au gouvernement japonais d'informations sur les pratiquants du Falun Gong qui résident au Japon et qui pourraient venir aux Jeux olympiques. Le gouvernement japonais a refusé de coopérer. "

**Voir :** <http://www.istockanalyst.com/article/viewiStockNews/articleid/2407249>

## 12ème partie, Hong Kong

Un certain nombre d'adhérents du Falun Gong se sont vus refuser l'entrée sur le territoire dans les semaines entourant les jeux Olympiques et les événements connexes, incluant un citoyen américain et un universitaire britannique d'origine chinoise. Au moins deux résidents de Hong Kong ont été condamnés à la prison en Chine durant l'année pour leur implication avec le Falun Gong.

Tandis que Falun Gong a continué à être pratiqué librement à Hong Kong et que les adhérents locaux étaient autorisés à organiser des manifestations pacifiques, la tendance des années précédentes, de refus d'entrée à des pratiquants en dehors du territoire durant les dates dites sensibles, a continué en 2008.

En mars 2008, peu de temps avant l'arrivée de la torche Olympique, plusieurs adhérents Taiwanais du Falun Gong ont été empêchés d'entrer, alors qu'ils cherchaient à rejoindre un Relai de la flamme des droits de l'homme, selon Kan Hung-cheung, porte parole de l'Association de Falun Dafa de Hong Kong

**Voir :**

[http://www.thestandard.com.hk/news\\_detail.asp?pp\\_cat=11&art\\_id=63634&sid=18243751&con\\_type=1](http://www.thestandard.com.hk/news_detail.asp?pp_cat=11&art_id=63634&sid=18243751&con_type=1)

Le 27 juillet, Leeshai Lemish, un citoyen américain et pratiquant de Falun Gong déjà venu sur le territoire en de multiples occasions, s'est vu refuser l'entrée. Selon le Taipei Times, Lemish venait de Taiwan dans le cadre d'un voyage de recherché à travers l'Asie et passait par Hong Kong pour demander un visa pour un autre pays. Après avoir été détenu pendant trois heures à l'aéroport, il a été mis dans un avion retournant à Taiwan sans autre explication que le fait qu'il ne satisfaisait pas aux "exigences de l'immigration de Hong Kong". Lemish voyageait en tant que traducteur et assistant de l'auteur Ethan Gutmann, qui fait des recherches sur la persécution du Falun Gong .

**Voir :**

<http://www.taipeitimes.com/News/feat/archives/2008/11/02/2003427578>

Le jour de la cérémonie de clôture des Olympiques à la fin août, Dr Shao Li, un professeur vivant au Royaume Uni a voyagé à Hong Kong en temps qu'examinateur indépendant pour l'Université centrale du Lancashire afin d'approuver un degré de certification pour de futurs étudiants. On lui a refusé l'entrée, possiblement en relation avec ses efforts pour avoir dénoncé la condamnation de sa belle sœur à " la rééducation par le travail " et appelé à sa libération.

**Voir :**

<http://english.ntdtv.com/?c=145&a=4645>

Le 29 août, Daniel Ulrich, un citoyen Suisse vivant à Taipei a été empêché d'entrer sur le territoire. Il était en voyage professionnel en tant que photographe et venait chercher de

l'équipement pour sa compagnie chez un fournisseur de Hong Kong. Bien qu'ayant présenté les preuves de son achat aux officiers de l'immigration, Ulrich a été rapidement remis sur un vol à destination de Taipei.

**Voir :**

<http://www.taipeitimes.com/News/feat/archives/2008/11/02/2003427578>

Des auditions ont été conduites durant l'année pour un procès apparenté, contre les autorités de l'immigration, concernant un incident de 2003, lors duquel 80 adhérents Taiwanais ont été empêchés d'entrer. Les auditions finales du cas, considérées comme de nombreux observateurs comme un test décisif de l'adhérence de Hong Kong à l'état de droit, sont prévues en mars 2009.

**Voir :**

<http://www.taipeitimes.com/News/feat/archives/2008/11/02/2003427578>

Il y a eu durant l'année, au moins deux rapports de résidents de Hong Kong voyageant en Chine qui ont été condamnés à la prison en raison de leur implication avec Falun Gong.

### **Chen Jinshu**

M. Chen Jinshu, 49 ans –Le 29 janvier 2008, la Cour de district de Bao'an à Shenzhen, province du Guangdong a condamné Chen, un résident de Hong Kong et adhérent du Falun Gong à six ans de prison, lors d'un procès à huis clos.

Chen avait été détenu en avril 2007, alors qu'il rendait visite à son père âgé en Chine. Il a alors été accusé d'expédier des copies des Neuf Commentaires sur le Parti communiste sur le continent. Le livre, une série éditoriale sur l'histoire du Parti communiste chinois, est interdit en Chine, mais circulait librement à Hong Kong. La famille de Chen et son avocat ont rejeté les accusations, déclarant que le dit cas avait déjà été clos en 2005 lors de la condamnation d'un autre adhérent du Falun Gong.

### **Lin Lixia**

Le 8 janvier 2008, Lin, une résidente de Hong Kong et adhérente du Falun Gong, a été rapporte-t-on condamnée à trois ans de prison. Li a été arrêtée le 24 septembre 2006 à Shenzhen, province du Guangdong, ainsi que plusieurs adhérents locaux, mais a été autorisée à quitter le poste de police suite à la pression internationale. Elle a par la suite passé la plupart de l'année 2007 sous arrestation à domicile dans la maison d'un parent. La police a confisqué son Permis de visite à son domicile (un permis de voyage pour les résidents de Hong Kong et de Macao) et ses papiers d'identité, l'empêchant par conséquent de retourner à Hong Kong.

**Voir :**

<http://english.ntdtv.com/?c=145&a=1777>

## 13ème partie : Rapports de persécution hors de Chine

Les efforts du gouvernement chinois pour réprimer Falun Gong en dehors de Chine, et en particulier aux Etats-Unis, se sont accrus en 2008. Des foules pro-communistes ont attaqué des adhérents à Flushing, New York, apparemment à l'instigation du consul général chinois. En septembre, une branche de l'Association anti-culte de Chine continentale qui a joué un [rôle] central dans la persécution des adhérents de Falun Gong en Chine a été établie dans l'agglomération de New York.

Ces dix années passées, un grand nombre d'attaques physiques, verbales et de menaces de mort contre des adhérents de Falun Gong par des individus liés au gouvernement chinois, ont été enregistrées aux Etats-Unis, en Europe, en Amérique latine, en Afrique et partout ailleurs. Selon un témoignage fait au Congrès américain en juillet 2005 par l'ancien premier secrétaire et consul chargé des affaires politiques au consulat général de Chine à Sydney, Australie, Chen Yonglin, de telles attaques font partie d'une campagne de grande envergure du gouvernement chinois, visant à diaboliser et réprimer Falun Gong dans chaque pays où il a une représentation diplomatique, avec une insistance particulière sur les pays démocratiques où les associations des droits de l'homme mettent régulièrement et publiquement en lumière les crimes du gouvernement chinois contre Falun Gong.

**Voir :**

<http://www.faluninfo.net/article/506/>

A l'instar du schéma des abus à l'intérieur de Chine, les tentatives du gouvernement chinois de réprimer Falun Gong aux Etats-Unis ont aussi augmenté en 2008. Depuis le 17 mai, une foule pro-communiste de plus d'une centaine de personnes s'est rassemblée sur Main Street à Flushing, New York, et attaqué des pratiquants de Falun Gong. Plusieurs adhérents de Falun Gong, y compris des citoyens américains, ont été physiquement agressés par la foule pro-communiste, tandis que d'autres ont reçu des menaces de mort. Plusieurs pratiquants de Falun Gong ont rapporté avoir été bombardés de bouteilles, d'œufs et de pierres, et reçu des crachats venant de la foule rassemblée. Ceci s'est reproduit plusieurs jours de suite, à l'instigation de reportages fabriqués par les médias sous contrôle de l'état chinois, selon lesquels les pratiquants de Falun Gong interféraient avec les collectes de charité pour les victimes du séisme du Sichuan. Plus d'une dizaine d'assaillants ont été arrêtés par la police locale.

Au cours des semaines qui ont suivi, le climat créé était tel que quasiment chaque personne identifiée comme un pratiquant de Falun Gong courrait le risque d'être encerclé, molesté et parfois menacé violemment par les foules chinoises.

### **Judy Chen**

Judy Chen, adhérente de Falun Gong dont les deux fils faisaient leur service en Irak, a été physiquement attaquée et menacée le 17 mai 2008. Chen a rapporté que la foule l'a insultée, la qualifiant de traître méritant de mourir. Lorsqu'elle a tenté de prendre la scène en photo, une femme a attrapé son appareil et l'a battue, entraînant des meurtrissures sur ses mains et son visage. "[La femme] s'est alors éloignée en disant: 'Fais attention, je te tuerais. Je veux voir clairement ton visage. Je veux te tuer,'" a rapporté Chen.

**Voir également :**

[http://www.nydailynews.com/ny\\_local/queens/2008/05/30/2008-05-30\\_falun\\_gong\\_supporters\\_in\\_flushing\\_say\\_th.html](http://www.nydailynews.com/ny_local/queens/2008/05/30/2008-05-30_falun_gong_supporters_in_flushing_say_th.html)

**Wang Weixing**

Wang Weixing, artiste de 57 ans du Queens et pratiquante de Falun Gong, se trouvait à Flushing, le 28 mai 2008, observant les événements. Lorsqu'elle a pris un journal chinois dont la page de couverture illustre la connexion entre les foules de Flushing et le consulat chinois à New York, en quelques secondes, Wang s'est retrouvée encerclée par des perturbateurs. Un témoin a déclaré avoir aussi vu l'homme frapper Wang du poing à la poitrine, où elle a rapporté ultérieurement souffrir d'une intense douleur.

**Voir :**

<http://www.faluninfo.net/article/576/>

Des preuves ont bientôt émergé selon lesquelles les foules n'étaient pas une réaction spontanée des résidents locaux contre Falun Gong, mais plutôt les moyens sophistiqués du Parti pour réprimer le groupe, et en particulier les droits des pratiquants à des activités d'éveil des consciences, au-delà des frontières de Chine.

**Peng Keyu**

Le 22 mai, le Centre d'information du Falun Dafa a obtenu l'enregistrement d'une conversation téléphonique avec le consul général chinois de l'agglomération de New York, M. Peng Keyu, dans laquelle il confirmait son rôle en encourageant la foule de plusieurs centaines d'immigrants chinois à attaquer les pratiquants de Falun Gong. "Ils [les organisateurs de la foule] sont revenus après l'affrontement avec Falun Gong [à Flushing] et je leur ai serré la main un par un et les ai remerciés" disait Peng dans la conversation téléphonique enregistrée.

Pour la transcription complète, voir <http://faluninfo.net/article/728/>

Pour le document vidéo des attaques des foules à Flushing, New York et l'enregistrement complet du consul général, voir :

<http://www.youmaker.com/video/sv?id=b8ee83fcab794731814de9230ae03737001>

Des incidents ont été rapportés aux alentours de cette période dans d'autres villes et d'autres quartiers de New York :

Le samedi 16 mai, des chinois ont attaqué des pratiquants à un "Stand d'aide à démissionner du Parti" de Tokyo, Japon. Comme à Flushing, des affiches déployées ont reçu des coups de pieds ou été déchirées et des individus agressés.

A Los Angeles, le 20 mai, des manifestants non violents de Falun Gong à l'extérieur du consulat chinois ont été accostés par des Chinois. Les voyous ont à nouveau déchiré des banderoles et détruit des matériaux d'informations.

**Voir :**

<http://www.faluninfo.net/article/536/>

A Brooklyn, le 15 juin, un résident de Chinatown a attaqué le pratiquant de Falun Gong John Yu avec un antivol de volant, brisant son appareil photo et lui blessant le bras. Plus tard le

même mois, l'assaillant a été accusé du crime de haine et d'agression par le Représentant du ministère public de Brooklyn

**Voir :**

<http://en.epochtimes.com/news/8-6-28/72602.html>

[http://www.nypost.com/seven/06302008/news/regionalnews/gong\\_assault\\_hate\\_crime\\_da\\_117853.htm](http://www.nypost.com/seven/06302008/news/regionalnews/gong_assault_hate_crime_da_117853.htm)

Une présence policière accrue à Flushing a finalement dispersé la foule, mais plusieurs individus qui avaient aidé à organiser la foule ont bientôt mis en place des ‘tables d’informations’ à Flushing, distribuant de la propagande anti-Falun Gong aux passants, et continué à inciter les membres de la communauté à attaquer Falun Gong. Plusieurs incidents liés, de petits groupes ou de personnes agressant des pratiquants de Falun Gong avec des obscénités et/ou les attaquant physiquement ont été rapportés.

En septembre 2008, les actions anti-Falun Gong ont été officialisées lorsque trois organisateurs pro-communistes suspectés d’avoir aidé à organiser les foules en mai, ont établi une organisation à but non lucratif appelée SARL Alliance mondiale chinoise anti culte. Les statuts de l’organisation exposent spécifiquement que la cible de leurs activités est Falun Gong

Le groupe nouvellement enregistré semble être une extension d’une organisation établie originellement en Chine continentale le 13 novembre 2000 comme Association chinoise anti culte (CACA). Bien que portant le titre d’une organisation non gouvernementale, la CACA est une agence gouvernementale, une unité spécifique de l’officielle China Society and Technology Association (CSTA). Le secrétaire général et le vice-secrétaire général en charge des opérations de la CACA, sont employés à plein temps par le gouvernement, et toutes les branches de la CACA ont leurs bureaux au sein des édifices gouvernementaux.

Selon le rapport annuel 2008 de la Commission exécutive du Congrès des Etats-Unis sur la Chine (CECC), la CACA ‘déclare être une organisation à but non lucratif de bien-être social... la patte du gouvernement, peut toutefois être clairement discernée dans les publications et les activités des associations anti-culte.’ Le rapport de la CECC dit également de la CACA que :

1. Elle ‘œuvre de concert avec le Bureau 6-10 (agence du gouvernement chinois illégale responsable de ‘l’éradication’ de Falun Gong) s’en prenant aux droits des citoyens de croire et pratiquer Falun Gong... Les associations anti-cultes locales peuvent être trouvées aux niveaux provinciaux, du comté, municipaux, et de voisinages. De telles associations ont émergé comme un canal important d’information pour la campagne gouvernementale contre Falun Gong.’

2. On a découvert que les activités principales de la CACA en Chine allaient au-delà du développement et de la mise en œuvre de la propagande contre Falun Gong. Le personnel de la CACA supervise et participe aussi à des ‘sessions de lavages de cerveau’ organisées dans les prisons et les centres de détentions dans toute la Chine qui utilisent une combinaison de propagande féroce et des techniques de torture brutales pour ‘[transformer](#) les pratiquants de Falun Gong. En 2004 sept avocats des droits de l’homme à Genève ont déposé une plainte criminelle pour torture contre le vice président de l’organisation, qui assistait à l’époque à un

événement des Nations Unies . Il s'est envolé pour la Chine avant que le ministère publique ne puisse prendre la décision de l'arrêter et l'inculper.

**Voir :**

<http://www.theepochtimes.com/n2/content/view/11360/>

La réponse des fonctionnaires américains à ces événements a inclut des appels à une enquête du FBI par Tony Avella, membre du congrès de l'agglomération de New York, une condamnation des attaques par les législateurs américains, et des investigations légales sur les responsables des crimes de haine. Lors d'une déclaration d'ouverture à une session sur l'impact des Jeux Olympiques sur la liberté religieuse en Chine, le représentant Trent Franks a remarqué : ‘ ‘ La plupart d'entre vous ont probablement déjà entendu parler des attaques sur les pratiquants de Falun Gong, des activistes des droits de l'homme et de la démocratie à Flushing, New York, le mois dernier... Alors que la police de l'agglomération de New York enquête sur les attaques de ces manifestants, je suis très perturbé de considérer même le fait que le gouvernement chinois puisse être impliqué dans l'intimidation de ces manifestants ici, aux Etats-Unis. Tristement, nous avons la Place Tienanmen pour nous rappeler ce qui se produit contre ceux qui protestent à l'intérieur de la Chine, mais la liberté de se rassembler pacifiquement est une pierre angulaire de la liberté de l'Amérique et, à tout le moins, nous devons faire ce que nous pouvons pour protéger ceux qui choisissent d'exprimer ce droit alors qu'ils sont ici.’ ’

Les attaques contre les adhérents de Falun Gong à Flushing et l'établissement d'une branche de la CACA à New York sous la forme d'une organisation à but non lucratif en 2008 constitue un danger significatif pour la liberté de croyance, la liberté d'expression, et le droit à la non-discrimination des croyants de Falun Gong aux Etats-Unis.



